



Éclairages philosophiques en amont de la classe terminale

publié le 16/09/2014 - mis à jour le 18/09/2014

Rapport de l'Inspection générale de philosophie au ministre de l'Education nationale (juillet 2013)

Descriptif :

Ce rapport de l'inspection générale de philosophie décrit au ministère, à partir d'une analyse de leur émergence historique, des pratiques d'éclairages philosophiques en amont de la classe terminale, qui démentent que l'extension de l'enseignement de la philosophie y soit peu souhaitable ou impossible.

Ce rapport de l'Inspection générale de philosophie, signé par le doyen Paul Mathias, décrit au ministère, à partir d'une analyse de leur émergence historique, les pratiques d'éclairages philosophiques en amont de la classe terminale, qui démentent que l'extension de l'enseignement de la philosophie y soit peu souhaitable ou impossible.

On trouvera dans ce rapport des exemples de réussites et d'échecs analysés, une typologie des pratiques, les types de rémunérations des interventions, les expérimentations originales d'évaluations, etc.

On retrouvera en annexe 1 du rapport la note de cadrage de mars 2011 (Bulletin officiel n°9 du 3 mars 2011) : « Philosophie au lycée avant la classe terminale »

Document joint



Éclairages philosophiques en amont de la classe terminale - Paul Mathias (PDF de 1.8 Mo)

Rapport de l'Inspection générale de philosophie (juillet 2013)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.